Agir pour la nature en ville

La Ville agit pour davantage de nature en ville notamment par le biais de la gestion différenciée, par de la végétalisation, par l'application du zéro phyto mais aussi en invitant les Chiroquois à participer à des actions ponctuelles.

La gestion différenciée

La Ville a décidé de mettre en place une gestion différenciée de ses espaces verts. Le processus se déploie sur plusieurs années et touche progressivement les espaces publics gérés par les services municipaux.

De quoi s'agit-il ?

La gestion différenciée des espaces verts est simplement une autre façon de procéder, plus écologique, moins interventionniste. Elle consiste à appliquer une gestion raisonnée à certains espaces, en fonction de leurs usages, pour privilégier une gestion plus respectueuse de l'environnement. Ses objectifs sont de favoriser la faune et la flore locales pour adapter les écosystèmes aux enjeux climatiques. De plus, la gestion différenciée permet de lutter contre les effets du changement climatique (sécheresse, inondation, …) et de filtrer les polluants de l'air et de l'eau.

Un changement des pratiques

Contrairement à ce qu'on pense, la gestion différenciée ne consiste pas à laisser la nature totalement à l'état sauvage. Cela induit essentiellement un changement des pratiques qui ne signifie pas une réduction des besoins et/ou de la présence des agents sur le terrain.
Désherber sans produits phytosanitaires demande plus de temps qu'une simple projection de désherbant.

Les espaces verts sont toujours entretenus en visant à réduire la pression exercée par les entretiens sur le milieu et ses occupants, notamment en espaçant les opérations de taille et de tonte pour laisser à la faune la possibilité de croître et de se reproduire.
De la même façon, les herbes hautes au pied des arbres permettent de maintenir la fraîcheur dans le sol et limitent les risques de déshydratation.

S'adapter

La végétation en ville doit s'adapter au changement climatique. En implantant de nouvelles espèces végétales et en les entretenant de manière plus écologique, on aide la végétation à être plus résistante aux changements à venir.
Les espaces verts sont rares et précieux ; ils doivent être multifonctionnels et contribuer à la résilience urbaine : rafraîchissement, gestion du cycle de l'eau, réduction des inégalités d'accès à la nature.

Pour en savoir plus :

Contact

Mission Développement Durable
Cité Administrative
31, avenue Pierre Brossolette
Tél : 01 69 10 37 00
Formulaire de contact

En savoir +

Programme des animations au verger et au potager
Association Haie Magique
Projet PicoReuseS

Végétalisation de la ville

La Ville s'engage progressivement à créer des microréservoirs de biodiversité sur l'espace public et à repenser la place et la gestion de la végétation en ville.

La végétation en ville apporte des services écologiques essentiels pour les habitants :

- diminution de la chaleur et du bruit,
- apport d'ombre mais aussi amélioration de la qualité de l'air et de l'eau,
- ainsi que des gains en matière de santé physique et psychologique liés à l'amélioration du cadre de vie.

La Ville souhaite ainsi augmenter la place du végétal en créant des îlots de biodiversité. À cette fin, elle a ainsi mis en œuvre plusieurs chantiers participatifs de plantations d'arbres, d'arbustes et de plantes herbacées d'essences adaptées au climat local.
Ces chantiers ont été menés en partenariat avec l'association Haie Magique notamment avec les écoles de la ville. L'association est intervenu à l'école La Fontaine en octobre 2023 afin de renforcer le travail déjà effectué et de sensibiliser les enfants à la biodiversité.

Zéro phyto

Depuis le 01/01/2017, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries accessibles ou ouverts au public, sauf pour les endroits difficiles à entretenir autrement que pour des raisons de sécurité (terre-pleins centraux des routes par exemple). Les cimetières et terrains de sport seront également concernés par l'interdiction à partir du 01/07/2022.

Au 01/01/2019, l'interdiction s'est étendue aux particuliers. Et au 01/07/2022, l'interdiction s'étendra aux habitations

(habitat individuel ou collectif) et différents lieux fréquentés par le public ou à usage collectif : les établissements de santé et d'enseignement, les zones destinées au public, des lieux destinés au loisir, au tourisme, à l'hébergement, au commerce, ou au service, les lieux de travail (hors zones où il est nécessaire de réaliser des traitements pour des raisons de sécurité).

Cette réglementation a pour but de protéger notre santé : quand on traite, on pollue l'environnement mais aussi les êtres vivants, dont les êtres humains. Les traitements phytosanitaires mettent également en péril l'équilibre de l'écosystème, en détruisant certaines plantes ou animaux utiles.

Désherber sans produits phytosanitaires demande plus de temps qu'une simple projection de désherbant… Il est donc nécessaire d'accepter la présence, au moins temporairement, de quelques herbes sauvages sur nos trottoirs et dans nos caniveaux car elles sont la garantie d'un environnement non pollué par des pesticides.

Comment participer à plus de nature en ville ?

Vous souhaitez contribuer à favoriser la place de la nature en ville ? Participez aux initiatives proposées par la Ville :

Tous au verger

Planté avec les habitants, le verger est un véritable lieu d'apprentissage, d'échange et de convivialité.
Une à deux fois par mois, le samedi après-midi, le verger vous ouvre ses portes et vous propose d'apprendre à jardiner dans le respect de l'environnement. Et comme jardiner rime avec récolter et cuisiner, nous vous proposons de participer ponctuellement à des ateliers gourmands afin de découvrir comment préparer les plantes récoltées.
Que vous soyez jeune ou moins jeune, passionné(e) de jardinage

ou complètement novice, spécialiste du compostage ou simple curieux, vous êtes le/la bienvenu(e) !

Tous au potager

Vous rêvez de cultiver vos légumes mais ne savez pas par quoi commencer ? Vous êtes passionné de jardinage et souhaitez découvrir des techniques écologiques ? Vous cherchez une animation en famille pour le samedi ou le dimanche après-midi ? Vous avez envie de contribuer à l'entretien d'un lieu emblématique de votre Ville ?
Rendez-vous au potager qui se situe dans le parc de l'Hôtel de ville !

Le miel de Chilly

La Ville a installé 4 ruches dans le parc de l'Hôtel de ville afin de participer à la préservation de la biodiversité tout en sensibilisant le plus grand nombre à l'importance des abeilles. Elle a également signé un partenariat avec l'association ADDAV (Association de Développement et de Défense de l'Abeille en Ville) pour leur entretien qui reste participatif : il est possible de se former à l'apiculture. Cette formation est ouverte aux Chiroquois à partir de 7 ans. L'occasion d'en savoir plus sur le monde des abeilles et d'apprendre à produire du miel local. Le miel récolté est ensuite offert aux jeunes mariés ou distribués lors d'animations diverses.

En parallèle et toujours en partenariat avec l'ADDAV, la municipalité étudie l'implantation d'un rucher-école au sein du bois de Saint-Éloi. L'idée est simple : favoriser la biodiversité et permettre à tous ceux qui le souhaitent de se former.

Renseignements : contact@addav.fr

Chantiers participatifs de plantations

La Ville s’engage régulièrement sur des chantiers participatifs de plantations pour augmenter la place de la végétation en ville.